19, place Marguerite Perey, 91120, Palaiseau



Procès-verbal

Assemblée Générale du 15/06/2020

Le 15/06/2020, à Paris, les membres de l'association de Comète TPT se sont réunis en ligne en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du secrétaire général *Clément Ducros*.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Julie Keisler, présidente de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Clément Ducros, secrétaire de l'association.

Plus de 15 des membres (17 membres présents et 3 représentés par procuration soit 20 membres) étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Secrétaire :

- Quitus moral et financier ;
- Annonce de membres du Conseil d'Administration qui seront voté au prochain CA:

• Changement du règlement intérieur ;

Délibérations:

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les

questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier :

Il a été fait lecture des différents rapports : quitus moral, rapport d'activité & rapport

financier.

L'Assemblée Générale adopte le quitus moral à l'unanimité des voix.

L'Assemblée Générale adopte le quitus financier à l'unanimité des voix.

Changement du règlement intérieur :

Les articles 5,6 7 et 13 du règlement intérieur de l'association vont être mis à jour, ainsi

que l'article 8 avec les noms des membres du nouveau Conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Annonce des membres du C.A:

Le président annonce les nouveaux membres et leurs fonctions, qui seront proposés

lors de l'élection du Conseil d'Administration ayant lieu lors de la prochaine assemblée

du Conseil d'Administration d'après les articles 6 et 13.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et

le Secrétaire de séance.

Fait à Palaiseau, le 15/06/2020

Le Président Le Secrétaire